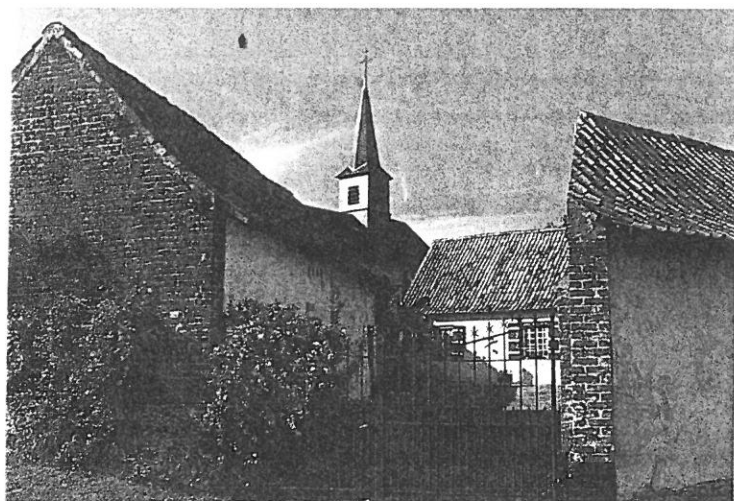


MANDAT

1995.2001



Estréelles

**Les
Nouvelles de
Marenla**

N° 17

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1997

Absent(s) excusé(s) : M. René Fourdinier

1. IDENTIFICATION DES OVINS ET CAPRINS

Suite à l'arrêté du 30.05.97, il est désormais indispensable de déclarer à l'établissement départemental d'élevage, les ovins et caprins.

Des imprimés sont disponibles en mairie, la déclaration est à faire pour le 30 septembre quel que soit le nombre d'animaux détenus

2. O P A H (opération programmée de l'amélioration de l'habitat)

Une permanence aura lieu en mairie le jeudi 6 novembre 1997 de 15 h 15 à 16 h 15.

Nouveauté : les menuiseries et l'isolation des murs peuvent être reprises dans le dossier.

3. VILLAGES FLEURIS

Le concours est organisé par le Conseil Général. La commune a reçu les encouragements. Madame le Maire et le Conseil Municipal remercient tous les habitants de Marenla qui ont fleuri leur habitation et ont ainsi contribué à la récompense. Madame le Maire et M. Douchet représenteront la commune à la cérémonie des

récompenses le 26 janvier 1998 à Wimereux.

Un grand merci est formulé à l'intention de M. et Mme Layunta qui ont offert tous les plants de fleurs à l'entrée du village.

Le concours des maisons fleuries est aussi organisé par le Conseil Général. Il a été demandé d'envoyer 10 dossiers de photographies. Si l'opération est reconduite en 1998, d'autres dossiers seront transmis (personnes différentes de celles de 1997).

L'employé communal se rendra à une journée stage à Wimereux le 4 novembre.

4. QUETES AUX MARIAGES

Les produits des quêtes effectuées lors des mariages Therry-Verjeot et Fay-Legrand ont été versés à la Coopérative Scolaire.

Un grand merci à tous les donateurs.

5. DEMANDE D'UN PARTICULIER

L'employé communal fera une tranchée au But de Marles près de chez M. Fauvel.

6. GRILLE DE LA MAIRIE

Mme Deroo souhaite que la grille au coin de la mairie soit réparée. En effet, un chien errant a passé une partie de la journée dans la cour de l'école. L'employé communal verra le problème.

Désormais, les chiens errants seront emmenés à la SPA de Saint Aubin et devront y être récupérés par leur propriétaire.

7. BAIL DE TERRE :

Le bail consenti à M. Pocholle arrive à expiration. Le conseil renouvelle le bail aux mêmes conditions.

8. DUCASSE

Elle aura lieu le Samedi 11 et le Dimanche 12 octobre.

Le comité des Fêtes organisera son traditionnel repas dansant le samedi soir.

Le Dimanche 12 octobre, après la cérémonie religieuse, vers midi, l'Union musicale offrira un concert apéritif.

9. CES

Mme Becq termine son contrat le 13 octobre. Le Conseil Municipal demande une prolongation de 6 mois. La décision sera prise par le Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi.

Une précision : pour pouvoir bénéficier d'un CES, il faut désormais compter 3 ans de chômage.

10. ENTRETIEN DES LOCAUX

Mme Becq assurera l'entretien de l'école, de la mairie et de la salle polyvalente jusqu'au 13 octobre.

Le problème du remplacement éventuel de Mme Menuge sera revu après la décision de la DTE pour le CES

11. TRAVAUX DES CHEMINS COMMUNAUX

Bilan des réparations effectuées : 16 910.21 francs ont été payés. Il reste 12 649.37 francs à régler pour un montant total de 29 559.58 francs (conforme à quelques francs près au devis)

12. BUDGET SUPPLEMENTAIRE

La commission du budget s'est réunie le vendredi 5 septembre pour préparer le budget.
Le budget supplémentaire se décompose comme suit :

Fonctionnement :	290 317
Investissement :	20 833
TOTAL	311 150

Budget adopté à l'unanimité

13. TRAVAUX FUTURS EVENTUELS

Suite à la réunion de la commission du budget, Madame le Maire soulève le problème du chauffage de l'école et de la salle polyvalente.

Les feux sont vieux et vont devoir être remplacés. Peut-être faudra-t-il un jour prévoir le chauffage central (de l'école à la mairie) ?

Des subventions sont possibles par le Conseil général (25%). Tout ce qui concerne l'isolation (fenêtre, etc.) est également subventionnable.

D'autre part, une visite de l'église a eu lieu. Le rapport indique un problème de charpente côté nord. Des travaux seront peut-être nécessaires.

Madame le Maire précise qu'une subvention du Conseil Général (20% par le FARDA) est possible. Elle est même cumulable avec une subvention d'état (DGE d'environ 20%).

Pour les deux dossiers soulevés par Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de demander plusieurs devis. Les décisions ne seront prises qu'au vu du montant des travaux et des subventions obtenues et après étude financière.

14. SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal reconduit les mêmes subventions qu'en 1996 (sauf pour la SPA : 300 francs) pour un montant total de 6 900 francs.

15. RECLASSEMENT SECRETAIRE

Suite à l'arrêt du Conseil d'état du 25.10.96 la situation administrative du secrétaire doit être régularisée (demande du centre de gestion de la fonction publique)

Avis favorable

Séance levée à 23 h 50

ARTICLES	Prévu BP	Dépensé au 31/08	Mettre BS
Piscine			
Eau-EDF	8 000	10780,88	10 000
Combustibles	5 000	2539,96	5 000
Carburants	1 000	851,40	
Entretien Mén.	2 000	1882,32	1 000
Petit équip.	4 000	2017,55	
Fourn. Voirie	5 000	28323,76	30 000
Fourn. Admin.	3 000	1010,44	2 000
Fourn. Scol.	5 000	1989,67	
Autres Fourn.	1 000		
Commission (prêt)			431
Locations	130		
Entretien	67 444	13 366,84	167 128
Assurances	5 200	5072,00	
BOEN	500		
Rémunér. divers.	3 500		
Fêtes-Cérém.	15 000	7071,34	5 000
Transport	3 000		
Tél. Fax. Timbres	3 500	3618,96	
Assoc. Maires	500	346,00	
Remb. Frais (cadav.)	1 600	3631,57	
Impôts fonciers	1 500	30	1 000
Personnel comm.	120 000	95 774,69	30 000
Charges soc.	18 000	11 249,05	
Centre de Gest. ^{FNCST}	1 000	2 775,67	
Indemn. Elus	42 000	21355,88	5 000
Côtisations Retr.	3 000	721,79	
Aide Sociale	41 549	21 082,34	5 000
Centre de Secours	27 500	27 689,76	1 000
Charges interc.	24 500	24 898,14	10 000
Fonct. Collège Pub.	12 000		
Subventions			6 900
Intérêts	36 842	35 687,22	9 858
Secours-dots (CES)	2 400		
Prix (livres)	1 000	1090,00	1 000
Virement (investis.)	10 270		

TOTAL: 290317

Recettes de Fonctionnement	
Vente de bois	
Concessions	
Impôts locaux	
Licence débit de bois.	
Droits de Mutat.	7 228
Permis chasser	
D S R	9 547
Dotation élu local	182
Participation (dép.)	2 400
T.P. (départ.)	
Compensations	
Excédent	270 960
Remboursem. (CES)	

TOTAL : 290 317

RECETTES D'INVESTISSEMENT

F.C.T.V.A. :	
T.L.E. :	
Excédent :	20 833
Prélèvement :	
Subventions :	

TOTAL :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remb. Emprunts	3 746
Excédent	1 708 7

TOTAL : 20 833

DÉPARTEMENT
du PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
de MONTREUIL-SUR-MER

CANTON
de CAMPAGNE-LES-HESDIN

MAIRIE DE MARENLA

— 62990 —

Tél. 21.81.54.11 — Fax 21.81.82.04

Le 19

Communiqué

Vendredi matin 19 septembre 1997, M. Santume, Garde-Fédéral, a apporté chez M^{me} le Maire, une biche tuée accidentellement sur le territoire de MARENLA. Celle-ci, après avoir été débitée, a été partagée le plus équitablement possible entre les aînés de la Commune, en commençant par la plus âgée, et ainsi de suite...

Nathalie et Maurice



Le samedi 31 août en l'église Saint-Aubin de Marenla, a été célébré le mariage de **Nathalie LEGRAND**, professeur des écoles, fille de M. Jean-Charles Legrand et de Mme née Thérèse Stieger, agriculteurs de Marenla et de **Maurice FAY**, mécanicien en travaux publics, fils de M. Michel Fay, et de Mme née Berthe Polmart, retraitée, de Quoeux-Haut-Maisnil.

La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé Jacques Petit, curé de Créquy, tandis qu'à la mairie, le consentement des jeunes époux avait été reçu par Mme Jacqueline Rouzé, maire de la commune.

Les témoins étaient Isabelle Legrand, élève-infirmière, de Marenla, Catherine Quiénot-Legrand, mère au foyer, de Marenla, soeurs de la mariée, Francis Fay, enseignant de Wulverdinghe (59), Mauricette Fay, journaliste, de Campagne-les-Hesdin, frère et soeur du marié.

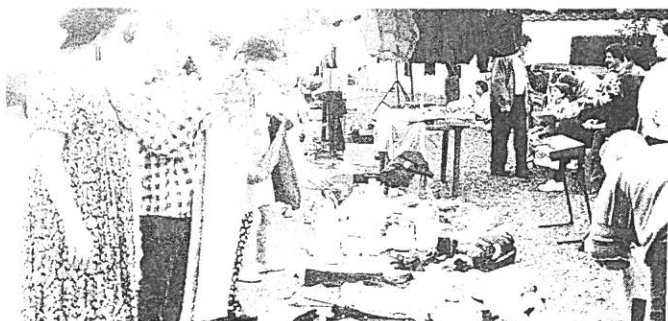
En cette heureuse circonstance, le Journal de Montreuil présente ses meilleurs voeux aux jeunes époux et ses félicitations aux familles.

La 4^e brocante du comité des fêtes



C'est donc pour la 4^e année que le comité des fêtes de Marenla organisait, l'autre dimanche, leur brocante annuelle.

Près de 40 exposants étaient présents le long des trottoirs du village, et les visiteurs furent nombreux tout au long de la journée, profitant également du beau soleil, qui régnait ce jour-là.



Quatrième brocante du comité des fêtes

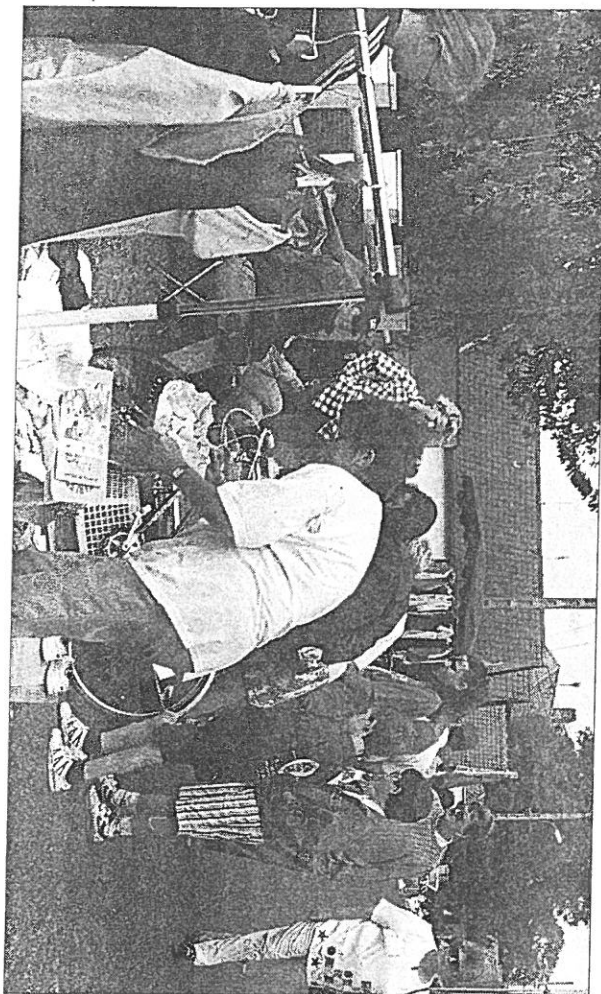
Le succès à la clé

Depuis dimanche dernier, le comité des fêtes de la commune de Marenla, présidé par Jacqueline Rouzé, compte désormais une brocante de plus à son actif.

En effet, chaque dernier dimanche d'août, et ce depuis 1994, la rue principale du village est investie par de nombreux chineurs en quête de tout et de n'importe quoi.

Pour l'occasion, une bonne quarantaine de brocanteurs avaient disposé leurs étals très tôt le matin et les promeneurs, réchauffés qu'ils étaient par un beau soleil, n'ont certainement pas regretté cette balade.

Sans aucun doute, ils reviendront pour la cinquième version.



Les aînés à Cormont